



LA CGT ÉDUC'ACTION TE SOUTIENT !

Année 2026/2027 • Stagiaires, ne restez pas isolés face à la machine.

Défense de tes conditions de travail et de formation

- **Respect de ton temps de travail** : Dans le 1er degré, tu as 24h d'enseignement par semaine et tu ne dois pas enseigner dans certaines classes comme les CP, ASH ou UPE2A. Dans le 2nd degré, ton temps d'enseignement est de 18h, ou de 15h si tu es agrégé·e. Tu ne dois pas avoir d'heures supplémentaires, être professeur·e principal·e d'une classe ou avoir des classes à examen, bien que cela arrive parfois.
- **Un projet de formation digne** : Le syndicat revendique une formation progressive et accompagnée. Cette formation devrait s'étaler sur deux années scolaires rémunérées et te donner plus de temps pour préparer tes cours pendant ces deux ans.

Protection de tes droits fondamentaux

- **Droit de grève garanti** : Tous les personnels de l'Éducation nationale ont le droit de grève, y compris les professeur·es stagiaires. Le fait de faire grève n'a aucune répercussion sur tes évaluations, ta titularisation ou ta carrière.
- **Droits syndicaux** : Tout le personnel a le droit de participer à une heure mensuelle d'information syndicale sur son temps de travail, sans aucune amputation de salaire. Tu as également le droit à 12 jours de formation syndicale par an.
- **Protection de l'administration** : L'administration est tenue de te protéger contre les menaces, les violences ou les injures dont tu pourrais être victime à l'occasion de tes fonctions.

Accompagnement administratif et financier

- **Salaire et frais de déplacement** : Les salaires pour les stagiaires ne sont pas forcément versés dès la fin du mois de septembre, et la CGT peut t'aider à comprendre et résoudre le problème s'il y a un délai. Les stagiaires bénéficient de la prise en charge de leurs frais de stage, soit via une indemnité forfaitaire de 1100 €, soit par des remboursements au coup par coup. Le syndicat revendique d'ailleurs le remboursement intégral des frais de transport.
- **Reclassement et mutations** : Les périodes de mutation sont souvent très stressantes, et la CGT t'oriente pour te permettre de comprendre le mouvement et d'éviter les écueils. Si tu as travaillé avant, le syndicat t'accompagne aussi sur ta demande de reclassement, sachant que les règles de reprise d'ancienneté ont été récemment améliorées pour prendre en compte 100 % des périodes de contractuel·es et 2/3 des autres expériences.
- **Aides sociales** : Les stagiaires sont éligibles à l'ensemble des aides de l'action sociale (comme les aides au logement ou à la famille), à l'exclusion de certains dispositifs précis comme les chèques-vacances.

Un engagement féministe et collectif

- La CGT porte une vision ouvertement féministe pour apporter une compréhension des mécanismes et des réponses pratiques face aux violences sexistes et sexuelles à l'École.
- Le syndicat rappelle l'importance de ne pas rester isolé·e et t'invite à te syndiquer pour construire un rapport de force et défendre tes droits face à l'employeur.

Tu as déjà pu identifier les principaux problèmes d'organisation ou de matériel dans ton centre de formation, école ou ton établissement pour cette rentrée ? La CGT Éduc'action te soutient !

cgt.mayotte@gmail.com

www.cgteducactionmayotte.com

DROITS SYNDICAUX ET PROTECTION

 INFO SYNDICALE Participe à 1h mensuelle d'information sur ton temps de travail. Sans aucune amputation de salaire !	 FORMATION Tu as le droit inaliénable à 12 jours de formation syndicale par an. Utilise-les !	 PROTECTION L'administration est tenue de te protéger contre les menaces, les violences ou les injures.
---	--	--

**ÊTRE ENTENDUS
REPRÉSENTÉS
SOUTENUS**

UN ENGAGEMENT FÉMINISTE

!! LA CGT PORTE UNE VISION OUVERTEMENT FÉMINISTE POUR APPORTER DES RÉPONSES PRATIQUES FACE AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À L'ÉCOLE. !!